

LETTRE D'INFORMATION A LIRE ATTENTIVEMENT

Au-delà des cadres réglementaire, médico-légal, socio-économique, qui enserrant de plus en plus étroitement la pratique médicale et chirurgicale, nous souhaitons insister sur le contrat moral qui s'établit entre patient et praticien et toute l'équipe soignante.

Nous sommes très attachés au nécessaire climat de confiance indispensable à tout acte médico-chirurgical.

Dans cet esprit, nous vous rappelons certains des points évoqués au cours des consultations:

1. A l'origine de votre consultation, il y a vos besoins et votre demande avec celle du praticien chirurgien dentiste ou médecin qui vous adresse. Au regard du cas de chacun qui a été bilanté avec des examens complémentaires, nous évaluons ensemble, praticien avec le patient, la ou les réponses à y apporter et la balance bénéfices-risques.

Il est toujours difficile de donner un pourcentage exact de succès et de complication, de durée de vie d'un implant. Les résultats sont individuels et ne relèvent pas de la statistique brute. Ils sont fonction de la nature, du terrain, des réactions et de la tolérance de chacun, des antécédents et particularités, du potentiel cicatriciel, de l'entretien (hygiène bucco-dentaire primordiale) et de la maintenance observés (suivi régulier périodique), des habitudes (tabagisme...).

Un résultat n'est jamais garanti d'avance, même avec les techniques les plus éprouvées et les plus fiables.

Nous nous réévaluons quotidiennement et avons réalisé des études pour améliorer nos pratiques, diminuer au maximum les risques de complications et assurer la sécurité de votre prise en charge.

2. Les traitements médicaux, curatifs ou préventifs (comme les antidouleurs, les antibiotiques destinés à traiter ou éviter la survenue d'une infection bactérienne, les anti-inflammatoires destinés à diminuer l'oedème), même considérés usuellement comme banaux ou anodins, comportent également leurs propres risques de complications (allergies, etc...) ou d'effets indésirables (digestifs, dermatologiques, etc...).

L'acceptation bien pesée d'une prise de risque de complication ou d'incident, même rare ou exceptionnel, voire éventuellement grave, est la contrepartie inévitable de l'efficacité du traitement proposé, quel qu'il soit.

L'absence de traitement elle-même n'est aussi jamais dénuée de risque.

3. Le mode d'anesthésie, locale ou générale vous a été expliqué lors de la consultation afin que vous puissiez choisir avec nous celui le plus adapté à votre cas.

Pour les prises en charge sous anesthésie générale, vous avez affaire en plus à nos confrères anesthésistes et à la clinique dans son ensemble pour l'hospitalisation ambulatoire majoritairement ou conventionnelle.

La consultation préanesthésique est obligatoire au moins 8 jours avant l'intervention en dehors des urgences. Les médecins anesthésistes vous donneront toutes les explications nécessaires.

4. Ces considérations générales posées, nous rappelons une nouvelle fois les complications les plus fréquentes et les plus graves pouvant survenir au cours ou au décours de l'intervention chirurgicale envisagée : surinfection, hématome, hémorragie, désunion cicatricielle, retard ou trouble de cicatrisation, récurrence de pathologie, fracture dentaire ou osseuse, nécrose cicatricielle, rejet d'implant ou de greffe, cicatrice disgracieuse ou douloureuse ou gênante, troubles de la sensibilité transitoires ou permanents, défaillance d'implant ou de matériel, etc... La plupart de ces complications guérissent sans séquelle, d'autres nécessitent un traitement approprié, des examens ou avis complémentaires, parfois même une nouvelle intervention chirurgicale ; certaines peuvent laisser persister des séquelles. Il ne faut pas confondre complications et désagréments normaux d'une prise en charge médico-chirurgicale.

Si vous n'acceptez pas tous les risques liés à l'intervention chirurgicale, si vous n'avez pas confiance, ne vous faites pas opérer.

5. Les informations écrites qui vont être remises lors de la consultation ont pour but de vous expliquer clairement ce que l'on vous propose de faire et les complications potentielles. Ces fiches ont été élaborées et validées par la Société Française de Chirurgie Orale. Nous vous demandons de lire attentivement ces informations et d'attester que vous donnez votre accord pour l'intervention. Merci de remettre au secrétariat ou au praticien ou aux infirmières, au plus tard le jour de votre intervention, le document de consentement éclairé daté et signé. Il fera partie de votre dossier médical. Pour les mineurs, l'autorisation des 2 parents est requise.

En tous cas, la volonté de guérir, la motivation, la confiance réciproque, le respect des consignes prodiguées et l'observance des traitements prescrits sont autant de facteurs essentiels pour une évolution favorable et un bon rétablissement.